

1. Bienvenue

Valérie débute la séance à 9h35. Elle nous souhaite à chacun la bienvenue ce matin à Bruson pour notre Assemblée générale, en remerciant d'ores et déjà le chœur d'hommes paroissial du Châble pour l'organisation de cette dernière. Elle salue en particulier la présence de notre membre d'honneur M. Robert Gay-Des-Combes, ainsi que de notre président de la Fédération Cantonale, M. Laurent Bovier. Elle excuse l'absence de Mme Christine Thétaz, de Mme et M. Françoise et Pascal Luy ainsi que de notre membre du comité M. Philippe Remondeulaz.

La traditionnelle minute de silence que nous sommes habitués à faire à l'ouverture de notre Assemblée Générale en mémoire de nos défunts prend cette année une signification toute particulière. Nous nous devons d'être en communion avec toutes les personnes qui de près ou de loin ont été touchées par cette terrible crise sanitaire qui a bouleversé et qui bouleverse encore notre quotidien. Soyons donc plus que jamais en communion avec ceux qui ont perdu un être cher depuis notre dernière assemblée.

Une minute de silence est effectuée.

Notre Présidente rend ensuite hommage à nos deux anciens présidents récemment disparus Yvan Studer et Roland Gex. Toute l'assemblée entonne Tibié Paiom.

2. Contrôle des présences

Sont excusés : le chœur des jeunes du Collège de Saint-Maurice, par M. Damien Luy ainsi que le chœur d'enfants de Vouvry. 41 sociétés sont représentées par 72 délégués.

3. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs choisis par Valérie sont : Mme Nicole Murisier de La Polyphonia de Vernayaz et Mme Nicole Carron, vice-présidente du CO de la prochaine fête cantonale.

4. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2019 au Levron

Aucune lecture n'est demandée par l'Assemblée, le dernier procès-verbal est donc approuvé. Elle en profite pour remercier la secrétaire pour sa rédaction et son excellent travail tout au long de l'année.

5. Mot de la présidente

Voici les paroles prononcées par Mme Valérie Guigoz :

Lorsqu'il y a trois ans vous m'avez confié les rênes du Groupement, je savais que, comme dans toute organisation, tout ne serait pas rose, mais jamais je n'aurais imaginé qu'une pandémie nous obligerait à stopper toutes nos activités, et même à reporter notre rassemblement annuel. J'ai la chance, dans cette période troublée, de pouvoir compter sur un comité uni, efficace et solidaire, dans lequel je peux puiser l'énergie d'affronter cette adversité.

Churchill disait : l'optimisme est quelqu'un qui voit une chance derrière chaque calamité.

Aujourd'hui, cette crise sanitaire se prolongeant, il nous faut garder cet optimisme et saisir l'opportunité de nous rencontrer sous d'autres formes, en créant cette atmosphère chaude et conviviale que quelques-uns d'entre vous réclamez lors de chacun de nos rassemblements. Nous sommes tous dans l'expectative de ce qui va pouvoir se faire ou non au printemps prochain, notre futur est rempli de points d'interrogation et, aujourd'hui, personne n'est à même de répondre à nos questions. Je n'ai qu'une seule certitude. Nous nous retrouverons au mois de mai prochain, sous une forme encore à inventer, ne serait-ce que pour pouvoir remettre à tous nos chanteurs méritants, les médailles de la Fédération cantonale, signes de reconnaissance indispensable à la bonne destinée de notre Groupement. Lors du report de notre fête programmée au Levron, j'ai failli consentir à ne voir que tout ce qui était affligeant et inquiétant. Mais se mettre en face du vrai, même s'il est décourageant, est déjà un acte de courage qui entraîne au courage. L'obstacle est matière à action. Je suis également une paysanne et j'ai compris que la seule façon de voir les choses, c'est celle du paysan qui s'arrange de tout comme le lui a enseigné la nature. Il ne s'agit finalement pas vraiment d'optimisme, il s'agit de ce qui est à faire : l'envisager, s'y résoudre, et s'y mettre. Se mettre en face des choses et accepter de les voir telles qu'elles sont, c'est déjà une force. Savoir que nos prochaines retrouvailles ne pourront se faire qu'avec des mesures Covid est une réalité. Mais cette inquiétude peut être une source d'espoir par les solutions qu'elle inspire. De quelque manière que ce soit, nous nous rassemblerons, pour partager, pour remercier, pour chanter. Voilà l'état d'esprit dans lequel je veux

travailler dès aujourd'hui, afin que nos chorales se relèvent avec le moins de dégâts possibles de cette période sombre de notre histoire.

On ne doit pas subir l'avenir, mais le faire. Votre comité va avec enthousiasme aller de l'avant pour placer notre 70ème anniversaire sous le signe de l'amitié et de la simplicité, sans jamais oublier que, selon le dicton, les choses simples enferment parfois des trésors ignorés ! Merci pour votre écoute.

6. Présentation des comptes

Mme Viviane Gay-Balmaz, caissière, présente les comptes des deux derniers exercices.

Valérie la remercie pour son travail et passe la parole aux vérificateurs, qui étaient cette année : le chœur d'hommes paroissial du Châble et le chœur d'hommes la voix de l'Alpe du Levron.

7. Rapport des vérificateurs

MM. Bruchez Roger et Farquet Dany attestent de la bonne tenue et de l'exactitude des comptes et en demande décharge à l'Assemblée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. Fixation de la cotisation annuelle

Comme annoncé lors de notre dernière rencontre au Levron, le comité du Groupement s'est penché sur la mise à jour du montant de notre cotisation annuelle. Après de longues recherches dans nos archives, Valérie est tout d'abord tombée sur un protocole datant de 1971 qui fixait déjà les cours de lecture musicale à 50.- par chanteur ! Actuellement ces cours, ainsi que ceux de pose de voix, remportent un franc succès dans notre Groupement et nous ne souhaitons pas en augmenter le prix afin que chaque chanteur puisse y accéder facilement ; c'est un rôle important que nous devons assumer selon nos statuts. Mais il faut avouer que ceux-ci grèvent de manière importante notre budget. De plus, après avoir dépoussiéré encore quelques classeurs, notre Présidente a retrouvé dans ce trésor d'archives un PV datant du 8 novembre 1980, procès-verbal demandant à l'AG de porter le montant de la cotisation annuelle de fr.50.- à fr.80.-. Cela fait donc plus d'une quarantaine d'années que notre cotisation n'a pas évolué en fonction des besoins. Pour information, la cotisation de la Fédération des Sociétés de chant du Valais Central se monte à CHF 220.- et celle du Groupement des chanteurs des Chorales du Centre à CHF 300.-. Valérie demande donc en toute légitimité de fixer le montant de notre cotisation annuelle au minimum à CHF. 150.- par société. L'augmentation de la cotisation est approuvée à l'unanimité des délégués présents.

9. Rapport de la commission musicale

Mme Besson Solange prend la parole :

« Le rapport de la Commission de musique est évidemment particulièrement mince pour cette assemblée. On ne va pas enfoncer le couteau dans la plaie, nous savons tous ce qui a dû être annulé, pas seulement dans le cadre de notre groupement, mais surtout au sein de votre chorale.

Mi-mars 2020, nous étions presque à bout touchant dans l'organisation de la fête du Levron. Le carnet de fête était terminé, les horaires établis.

Que les choristes de la Voix de l'Alpe et leur comité d'organisation soient ici chaleureusement remerciés pour tout leur travail et leur engagement.

Comme vous l'avez appris, ils remettront l'ouvrage sur le métier pour 2024. Nous leur souhaitons de retrouver l'énergie et la niaque qu'il faut pour mener à bien cette grosse organisation.

Au Levron en 2020, c'était aussi la célébration des 70 ans de notre groupement. Pour marquer cet anniversaire, le comité et la commission de musique avaient passé commande d'une création. L'écriture du texte a été confiée à Daniel Rausis et sa mise en musique à Jean-François Michel. Avec comme contrainte que cette pièce puisse être chantée aussi bien par chaque type de chorale (chœur mixte, chœur d'hommes et chœur de dames) que comme chœur d'ensemble, toutes chorales superposées.

Le texte de Daniel Rausis a apparemment fait soulever quelques sourcils ! Certes, on ne le chante pas la main sur le cœur et la larme au coin de l'œil, mais plutôt le sourire aux lèvres et d'une manière légère et rigolote. Je vous l'assure, il n'y a eu aucune espèce de volonté d'opposer le haut et le bas de notre canton, comme j'ai pu l'entendre. La Matze reste à sa place !

Par contre, on pourrait faire un parallèle avec les hauts et les bas (du bas) que nous vivons dans ces temps troublés. Souhaitons que, comme le dit la fin de la chanson, nous finissions par nous « centrer ».

Ce chant vaut vraiment la peine d'être appris. Il n'est pas si difficile.

Pour vous en faire une idée, vous pouvez en écouter une version qui a été chantée lors du kiosque à musique du 17 octobre 2020 à Sion. Le Papatuor et le chœur de dames la Romaine ont unis leur voix pour l'interpréter et ont eu beaucoup de plaisir à le faire. Nous mettrons cet extrait sur le site internet du groupement et merci Christophe Albasini pour la gestion de ce site.

Bref, tout ceci pour vous dire que ça reste le chant d'ensemble au Levron en 2024 !

Entre temps, nous aurons pu vivre une fête cantonale qui s'annonce magnifique, organisée au sein de notre groupement par la Romaine de Martigny. Les ateliers présentés samedi dernier aux chorales sont vraiment intéressants et variés. On vous encourage vivement à y participer.

Les cours de lecture musicale et de pose de voix dans notre groupement auront lieu en début d'année. Vous recevrez les informations dans le courant du mois de décembre. Merci de bien transmettre ces infos à vos choristes.

Dans le fond de jeunesse, un montant conséquent est à disposition de notre jeunesse dès 15 ans jusqu'à 30 ans qui se forme musicalement (cours de solfège, cours de chant, initiation à la direction, cours de direction, piano pour accompagnement de chorale). Il faut bien entendu un but « choral ». Pour les jeunes de votre chorale, pour les chœurs de jeunes de votre région, les camps d'été. Il faut nous faire une simple demande par mail ou par messagerie de natel. Nous lançons un vibrant appel pour que cet argent soit utilisé pour nos jeunes.

Merci à la Fédération d'avoir organisé des cours de coaching vocaux par petits groupes et merci à sa commission de musique pour le travail accompli

Je remercie le comité du groupement, mes collègues de la commission de musique avec qui il fait bon travailler ! Merci à vous tous qui avez fait le déplacement jusqu'à Bruson ce matin.

Merci pour votre engagement pour votre société, pour l'art chorale de notre coin de pays.»

Solange passe la parole à M. Nicolas Jacquier, membre du comité de l'association valaisanne des chefs de chœur :

Bonjour à tous, les activités de cette année pour l'AVCC ont déjà commencé fin octobre avec une journée de formation avec Valentin Villard suivie de l'Assemblée Générale.

Prochaines activités : à transmettre aux directeurs de chœurs de jeunes et d'enfants,

- Une activité aura lieu le 22 janvier 2022 – journée de formation sur le thème de la « body percussion » apprendre à faire des rythmes avec son corps, rendre les chants plus dynamiques – bien entendu aussi ouvert aux chefs de chœurs d'adultes et aux chanteurs – Lieu : Maison de la Musique de Martigny avec M. Stéphane Cosandey*
- Journée festive de l'après-midi du 19 février 2022 – un travail autour des partitions du répertoire suisse avec un jeune chef de chœur qui monte, il s'appelle Grégoire May. Travail durant l'après-midi et ensuite une aubade est prévue en fin de journée à la médiathèque de Sion. Il y aura aussi une visite des « magasins » offerte par la médiathèque. Le soir, un souper est prévu au restaurant Le Trait d'Union, toujours dans la médiathèque. Cette journée a aussi pour but de marquer le 50^e anniversaire de l'AVCC qui aurait dû avoir lieu en 2019 et cela n'a évidemment pas été possible. Cette journée est offerte aux chefs membres AVCC, et tous les autres participants « non membres » une participation financière sera demandée.*

10. Admissions / Démissions

Une seule démission nous est parvenue cette année. Il s'agit de la Caecilia de Finhaut qui connaît depuis quelques années déjà des problèmes importants d'effectifs. Nous les remercions pour toutes ces années passées dans le Groupement et espérons que la plupart de ses chanteurs auront pu rejoindre d'autres formations dans les environs. A ce sujet, Valérie souhaiterait souligner l'excellente initiative des dirigeants de l'Echo d'Arbignon de Collonges qui, se trouvant confrontés aux mêmes problèmes d'effectifs, ont pris l'initiative de contacter les chorales voisines. Cette démarche a reçu un écho favorable du côté de la Cécilia de Dorénaz et a abouti à la création de la "chorale d'Outre-Rhône" ainsi que du groupe vocal "Méli-Mélo". Nous leur souhaitons plein succès pour l'avenir et ne pouvons que souhaiter que cette merveilleuse démarche aboutisse à asseoir une structure solide et efficace, viable à long terme, selon les termes de son président. De plus, nous avons l'immense joie d'avoir reçu une demande d'admission: il s'agit du nouveau chœur des jeunes de Martigny, dirigé par Laurine Moulin. Cette demande a grandement réjoui l'ensemble de notre comité. Ce nouveau chœur est accueilli dans le groupement par l'acclamation de l'entier des membres de l'assemblée générale.

11. Nominations statutaires

Le comité se met volontiers à disposition pour un nouveau mandat. Toutefois Valérie annonce à regret 2 départs dans notre commission de musique.

Mots de Valérie : «Choriste, puis pianiste, puis directrice, puis... violoncelliste, Sophie Bender nous a quittés pour se consacrer avec encore plus de dévouement à la direction chorale puisqu'en plus de l'Edelweiss de Lourtier elle a repris la direction d'un nouveau chœur dans notre capitale valaisanne. Ma chère Sophie, malgré ton lieu de travail en terre fribourgeoise tu as toujours pris très à cœur ton investissement dans notre commission de musique en te déplaçant pour nos séances de comité aussi souvent que possible, ou, dans le contraire, en nous faisant parvenir très clairement tes opinions sur les sujets à l'ordre du jour. Tu as été, comme certainement partout où tu passes, un joyeux rayon de soleil au sein de notre comité, et tu l'as nourri de tes connaissances musicales et de tes grandes qualités de cœur, sans h cette fois. Le comité s'unit à ma voix pour te transmettre ses sincères remerciements pour toutes ces années passées parmi nous et te souhaite plein succès dans les nouveaux défis que tu es prête à relever. Merci Sophie et bonne route !

Un deuxième départ est à déplorer dans notre commission de musique et non des moindres, puisque, en dehors de ses grands talents de musiciens connus et reconnus, nous perdons le seul représentant de la gent masculine au sein de la COMU. Rassurez-vous, il ne nous quitte pas parce qu'il ne pouvait jamais en placer une de peur d'interrompre ses collègues féminines, mais pour une raison beaucoup plus noble : consacrer plus de temps à sa petite famille qui s'agrandit d'année en année. Merci Nicolas pour ta présence parfois discrète mais toujours oh combien efficace au sein de notre comité. Douceur, gentillesse, bonne humeur, sagesse, tu vas nous manquer. Nous te souhaitons le meilleur pour toi et ta famille et beaucoup de satisfaction dans tes activités de chef de chœurs en particulier."

Après la remise des cadeaux d'usage à nos deux membres démissionnaires, Valérie passe la parole à la Présidente de notre commission de musique, Solange Besson, pour la présentation de notre nouvelle membre :

La commission de musique a la chance et le bonheur d'accueillir Anne-Sophie Marques. Dans notre groupement, Anne-Sophie dirige le chœur St-Michel de Martigny-Bourg. Dans le Valais central, elle est très active au sein de Génération arc en Ciel. Elle est certifiée, et même plutôt trois fois qu'une : certificat de piano, certificat de chant et certificat de direction chorale. A part ça, elle enseigne à l'ECG de Martigny. Merci Anne- Sophie d'avoir accepté de nous rejoindre. Merci de nous apporter ta jeunesse, tes compétences et ton enthousiasme. Bienvenue parmi nous !

Valérie remercie également Anne-Sophie d'avoir accepté de rejoindre notre commission de musique en lui souhaitant beaucoup de plaisir à travailler avec nous. Ses dires sont appuyés par une salve d'applaudissements.

12. Lieux des prochaines fêtes

Notre présidente ne vous apprend rien en vous disant qu'en 2023 aura lieu la Fête cantonale à Martigny dont nous allons avoir, de suite, une petite présentation. Mais avant cette échéance, votre comité propose de vous concocter **une petite journée « Retrouvailles »**. Nous nous réjouissons de retrouver vos sociétés respectives en costume et accompagnées de leur bannière pour marquer dignement notre 70ème anniversaire **le dimanche 1er mai 2022 à Collombey-Muraz**. Le programme de cette journée vous parviendra au début de l'année prochaine, merci de noter d'ores et déjà cette date dans vos agendas respectifs. Nous imaginons ces retrouvailles sous la forme d'une grande kermesse débutant par une cérémonie religieuse et suivie par une partie officielle durant laquelle nous remettrons les mérites cantonaux 2020-2021 et 2022. Notre secrétaire vous a préparé un formulaire afin que vous puissiez vérifier à nouveau les listes 2020 et 2021 et inscrire vos membre méritants 2022. Pour les chorales qui n'avaient pas de méritants durant ces 2 dernières années, le formulaire à remplir pour 2022 vous sera envoyé par courriel.

Pour la suite de nos activités nous avons le plaisir de vous annoncer les lieux de nos prochains festivals : en 2024 nous nous rendrons au Levron, en 2025 nous serons à Martigny-Bourg et en 2026 la fête aura lieu à Lourtier. Elle remercie ces trois sociétés d'avoir respecté leur engagement auprès du Groupement en assumant l'organisation de nos prochains rassemblements. Elle se doit également de vous demander de faire confiance à votre comité en acceptant au besoin quelques adaptations de notre cahier des charges pour pouvoir continuer à organiser nos fêtes dans des petits villages bas-valaisans.

13. Présentation de la prochaine fête cantonale

Mme Valérie Claivaz, membre du comité d'organisation présente le déroulement de la prochaine fête.

Tous les renseignements sont sous : www.martigny2023.ch, et en annexe de ce PV, vous recevez le fichier de présentation de la fête.

14. Divers

- Avant de passer la parole à notre président cantonal, Valérie souhaiterait revenir sur les classeurs d'archives du Groupement. Depuis sa fondation, tous ces classeurs et archives se transmettent de président à président. Il lui semble juste de casser cette chaîne et de transmettre aux archives cantonales les documents importants que nous possédons depuis la fondation du Groupement jusqu'à ce jour. Après avoir brillamment présidé ce dernier, notre membre d'honneur Robert a accepté de dépoussiérer nos archives et d'opérer ce tri, un travail fastidieux et de longue haleine. Elle remercie Robert pour sa disponibilité toujours si précieuse. Un tonnerre d'applaudissements retenti.
- Valérie passe la parole à M. Laurent Bovier, président Fédération cantonale :

« Je suis particulièrement content d'assister à cette assemblée. Cela fait vraiment plaisir de tous vous retrouver. Normalement à la Fédération, nous avons un peu de temps entre les fêtes cantonales pour respirer et réfléchir à la prochaine fête, mais là avec cette pandémie, beaucoup de choses me sont tombées dessus et j'ai fait au mieux de mes possibilités. Cela a aussi été compliqué car avec le comité nous ne pouvions pas nous réunir. J'espère vous avoir aidé le mieux possible. Je suis conscient des soucis sur le terrain, étant chanteur moi-même. Je souhaite que les chœurs gardent leur âme de chanter et de poursuivre l'activité. C'est pourquoi à la Fédération et après discussion avec tous les groupements nous avons souhaité ne pas mettre de pression aux chorales et leur laisser le temps de reprendre gentiment leurs activités (messe, concert annuel) et retrouver leurs choristes. Le plus important pour moi, il faut garder le sourire et que nos sociétés perdurent sur les années à venir. Bien entendu, les difficultés seront encore présentes mais restons soudés.

En ce qui concerne la fête cantonale de 2023, nous souhaitons qu'un maximum de sociétés s'inscrivent pour montrer que nous sommes là et que nous pouvons fêter ensemble. Actuellement : 25 chorales sont inscrites. Attention : le délai d'inscription, que vous fassiez des ateliers ou non, est fixé au 20 décembre 2021. N'hésitez pas et venez participer à cette magnifique fête.

Les changements qui auront lieu en 2023 sont :

- *Les concerts d'atelier se dérouleront le vendredi soir, samedi soir et dimanche matin (dès 10h, au CERM*
- *Un concours remplacera les mentions du jury (nous étions le dernier canton à encore les attribuer). Bien entendu, il sera toujours possible d'avoir un retour oral du jury dans l'heure qui suit, mais il ne se fera plus par écrit. Pour ce qui souhaite faire le concours, il y a 2 catégories pour éviter des inégalités potentielles. Catégorie 1 : ouverte à tout le monde (dimanche après-midi) / Catégorie 2 : ensemble vocale (samedi après-midi à l'église de Martigny). Chaque chorale aura comme retour les 3 fiches des 3 jurys concernés avec les points qui sont retenus pour savoir où vous avez été bons et moins bons. Le classement retiendra que les 3 premiers de chaque catégorie.*
- *J'aurai l'occasion d'en reparler lors de l'Assemblée Cantonale, le 26 mars 2022, à Glis*

Solange a parlé tout à l'heure de ce qui a été fait pour relancer les chœurs, il est évident que notre voix a un peu rouillé et c'est pourquoi il était nécessaire de vous offrir ces coachings par petits groupes pour une reprise de qualité. Je vous rappelle que toute l'année il est possible d'avoir des coachs vocaux qui viennent dans vos chorales dont les 300 CHF premiers francs (3 séances) sont pris entièrement en charge par la Fédération et que celle-ci finance aussi le 50% de la facture finale. Je vous encourage grandement d'en profiter.

Il faut essayer de recruter, mobiliser dans vos lieux effectifs car les chorales sont aussi un lieu de convivialité, de rencontre, d'amitié et qui font du bien !

*Un dernier élément que je voudrais partager avec vous car j'ai l'occasion de parler à des responsables de chœur. Je n'aime pas être sollicité dans la presse et je dois réagir dans l'urgence suite à une annonce parue. J'ai eu l'occasion une fois de leur répondre que ce qui me préoccupait aujourd'hui ce ne sont pas tellement les mesures ou autres mais c'est l'impact à court et long terme sur le moral de nos comités. Je pense que c'est quelque chose que l'on néglige depuis longtemps et que cela n'est pas assez mis en avant. Le travail de nos comités est exemplaire. Les sociétés, sans leur chef, leur président et leur comité ne perdure pas. Cette période a certainement contraint quelques-uns à rester. Je tiens quand même à vous dire que « vous ne devez laisser personne vous dire que votre engagement ne vaut rien ! » Votre engagement est précieux. Merci à chacun d'entre vous pour ce que vous faites dans vos sociétés et ayons à cœur de rester mobiliser et de trouver de nouvelles énergies. Encore merci !
Juste un dernier mot : en ce qui concerne la pandémie et les conditions pour les chorales, celles-ci ne changent, pour l'instant, pas.*

- Mme Guigoz demande à l'assistance si celle-ci à des questions ou souhaite intervenir :

Echo d'Arbignon, Collonges : Merci au chœur la Romaine pour être les chevilles ouvrières de cette prochaine fête cantonale dont l'organisation est très conséquente. Un merci particulier à Mme Guigoz pour ses propos bienveillants au sujet de notre chorale et d'avoir remarqué les efforts consentis. Grâce à l'engagement de notre chorale et des nouveaux membres trouvés, nous avons pu créer le chœur Méli-Mélo (répertoire contemporain) et le chœur « Outre-Rhône » (répertoire liturgique et traditionnel), tout ceci en s'associant à la chorale de Dorénaz.

L'Edelweiss, Lourtier : Mme Joëlle Carron prend la parole pour remercier M. Laurent Bovier pour le soutien apporté par la fédération, par son comité et pour leur précieuse aide durant cette pandémie. Merci pour l'énergie déployée que cela soit au niveau des indemnités, de la rémunération des directeurs, que cela soit sur les questions des chorales, ainsi que le travail courant à réaliser.

Elle remercie également le groupement pour son dynamisme et la Romaine pour l'organisation de la future fête de chant.

15. Clôture

En conclusion, la présidente réitère ses remerciements pour la confiance accordée au comité dans la gestion de cette crise. Elle souhaite que les délégués présents transmettent à chaque membre de leurs chorales respectives le souci du comité du Groupement, à savoir la reprise des répétitions et de vos différentes activités dans des conditions optimales malgré les circonstances.

Elle remercie la laiterie de Lourtier et ses bénévoles, emmenés par Olivier Fellay, pour l'organisation de la raclette qui nous permettra de prolonger cette rencontre dans la convivialité.

Elle remercie également la commune Val de Bagnes qui nous offre l'apéritif et se réjouit que ce dernier soit servi par la chorale organisatrice de cette assemblée, le chœur d'hommes paroissial du Châble, emmené par son dynamique secrétaire Roger Bruchez, à qui elle réitère ses vifs remerciements pour son efficacité et sa disponibilité. Elle clôt officiellement cette assemblée et souhaite à tous une bonne continuation ou une bonne rentrée chez eux.

Martigny, le 4 décembre 2021

La Secrétaire

Karine Roth

Annexe : présentation de la fête cantonale de chant à Martigny - 2023